



C
O
M
M
U
N
E
-
D
-
A
R
Z
I
E
R
-
L
E
M
U
I
D
S

AUX RIVERAINS DU CHEMIN DE LA GRANGE PROLONGATION DE LA FERMETURE PARTIELLE

Arzier-Le Muids, 6 octobre 2025

Madame, Monsieur,

Pour des raisons de sécurité, l'interdiction faite à l'ensemble des véhicules motorisés de circuler sur le « Chemin de la Grange » doit être maintenue jusqu'à la fin des travaux qui est, à ce jour, planifiée en août 2026. Seuls les piétons et les cyclistes pourront continuer à l'emprunter.

L'accès aux propriétés riveraines reste en tout temps garanti.

Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir respecter la signalisation en place pendant toute la durée des travaux.

La Direction des travaux reste à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous trouverez ci-dessous la personne de contact :

- M. Guillaume Rapp – Tél. : 079 861 48 26 – Pragma Partenaires SA

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Municipalité